



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E35920

VALABLE JUSQU'AU 22/06/2027

ÉDITÉ LE

10/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 31/12/2024
95 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BAYONNE 302608625

Siret : 302 608 625 00091

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 7103207

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 294808R1244000 1/ 609684

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 294808R1244000 1/ 609684

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : ETCHART ENERGIES

3 RUE MARYSE BASTIE
ZONE INDUSTRIELLE DE MAIGNON
64600 ANGLET

Téléphone : 05 59 31 44 22

Fax :

Portable : 07 71 37 72 18

Site Internet : <http://www.etchart-energies.fr>

E-mail : contact@etchart-energies.fr

Responsabilité légale :

GROUPE ETCHART SAS (351 586 854) / FAURIE MAXIME DIRECTEUR GENERAL
DELEGUE

Effectif moyen : 152

Tranche de classification : EFF5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	20/04/2023
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	23/06/2023
5913	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 500 kVA (Technicité supérieure)	29/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/10/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/10/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	01/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.